

HONORAIRES DE NEGOCIATION TTC

A la charge du vendeur

<u>PRIX</u>	<u>Commission TTC</u>
De 0 à 10 000 €uros	2000 €
De 10 001 à 20 000 €uros	2500 €
De 20 001 à 30 000 €uros	3000 €
De 30 001 à 100 000 €uros	10%
De 100 001 à 150 000 €uros	9%
De 150 001 à 200 000 €uros	8%
De 200 001 à 300 000 €uros	7,5%
De 300 001 à 500 000 €uros	7%
>500 000 €uros	6,5%

HONORAIRES DE LOCATIONS TTC

Locations – prestations (Loi Alur)

- Visite effectuée
 - Constitution du dossier
 - Rédaction du bail
- } 8 € du m² TTC
-
- Honoraires états des lieux
- } 3 € du m² TTC

Ces montants sont à la charge de chacune des parties (bailleur-locataire) et ne pourront excéder un mois de loyer.